

C.H.S.C.T.
DU 2 MAI 2017 A 13H30

Compte-rendu

Représentants titulaires présents :

- collectivité : JOULAUD Françoise, COADOU Thierry, GRASLAND Liliane
- personnel : BAGOT Solenn, HUAULME Franck

Représentant(s) titulaire(s) excusé(s) :

- collectivité : LE GOFF Janine
- personnel : PANGUI Jean-Paul

Représentants suppléants présents :

- collectivité : SIMON Denis
- personnel : aucun

ORDRE DU JOUR

- **visite des locaux du pôle culture / communication et événementiel**
- **retour sur la communication auprès des agents du règlement intérieur hygiène et sécurité au sein de la collectivité**
- **formation hygiène, sécurité et conditions de travail : bilan 2016 et besoins 2017**
- **résultats de l'enquête « prévention des risques professionnels en collectivité » menée par le CDG 35**
- **questions diverses**

La séance a débuté par la visite des différents locaux utilisés par les agents qui composent le pôle culture / communication et événementiel.

Le bruit dans le bureau partagé entre les quatre agents est un problème remonté par la promiscuité et la présence du serveur informatique dans la même pièce (vétusté et installé dans un placard attendant).

Le problème d'isolation thermique et de réglage « optimal » de la température (chaudière), ainsi que la non mise en fonctionnement de la ventilation mécanique contrôlée du fait d'odeurs désagréables ont été soulevés.

La commande en directe via le tableau électrique pour allumer les lumières, en l'absence d'interrupteurs, interpelle en terme de sécurité et d'utilisation au quotidien.

Pour améliorer les conditions de travail, les agents aimeraient avoir du mobilier plus fonctionnel, comme la mise en place de roulettes sous les bacs de livres, une console d'accueil plus adaptée aux personnes à mobilité réduite, des fauteuils/chaises plus facile d'entretien...

Il a été soulevé le problème récurrent de rangement et de l'optimisation des espaces de rangement (mutualisation des lieux de stockage). La délocalisation de la cybercommune est une piste pour libérer de l'espace.

Le règlement intérieur portant sur l'hygiène et la sécurité au sein de la collectivité a été diffusé en début d'année, mais tous les agents n'ont pas retourné l'exemplaire destiné au service des ressources humaines (12 sur 50).

Il a été rappelé que la procédure mise en œuvre, notification et signature, vise à attester de sa connaissance auprès de chaque agent de la collectivité et non à son approbation. Aussi, le règlement intérieur portant sur l'hygiène et la sécurité au sein de la collectivité s'applique à tous les agents depuis le 1^{er} janvier 2017.

Un représentant du personnel a exprimé et remonté des interrogations à ce sujet et plus précisément, sur l'article 27, qui aborde l'interdiction de fumer ou de vapoter et de sa mise en œuvre au sein des espaces non couverts des écoles et des établissements destinés à l'accueil de mineurs. Il a été encouragé le « bon sens » de chacun et plus particulièrement celui des fumeurs(ses), qui n'est pas de les stigmatiser, mais plutôt de rappeler les enjeux liés à la perception du tabac auprès du jeune public.

Un bilan des formations sur la thématique hygiène, sécurité et prévention de l'année 2016 a été communiqué. A savoir, 3 agents sur 4 sont partis sur ce type de formation en 2016, soit 41.5 jours sur un total de 85 jours, répartis de la manière suivante :

- formation membres CHSCT : 17 jours pour 4 agents ;
- formation incendie : 6 jours pour 6 agents ;
- formation 1^{er} secours : 7 jours pour 7 agents ;
- formation troubles musculo squelettiques : 6 jours pour 3 agents ;
- formation hygiène : 2 jours pour 2 agents ;
- formation sécurité : 3.5 jours pour 2 agents.

Pour l'année 2017, 13 agents ont exprimé des besoins en formation hygiène, sécurité et prévention, à savoir :

- rappel 1^{er} secours : 3 agents ;
- 1^{er} secours : 7 agents ;
- incendie : 1 agent ;
- rappel hygiène : 2 agents.

Une synthèse des résultats de l'enquête « prévention des risques professionnels en collectivité », menée en septembre 2016, par le service conditions de travail du CDG 35 a été présentée et a fait apparaître les attentes, les constats et les recommandations auprès des différents acteurs de la prévention (élus, membres CHSCT, assistants de prévention, ACFI, médecin de prévention...) et des actions de prévention possibles (gestion des RH, management...).

Enfin, il a été remonté une certaine tension entre les services / pôles, où les difficultés rencontrées et le stress se sont accrus en période où certains agents étaient en arrêt de travail, et même si l'organisation va mieux depuis leur retour, le climat de travail reste fragile.

La prochaine séance du C.H.S.C.T. est fixée courant du 4^{ème} trimestre 2017, à la Mairie.

Fin de la séance à 15h45.

Fait le 9 mai 2017,

La Présidente,

JOULAUD Françoise,
Conseillère déléguée aux ressources humaines



P/o Le Secrétaire,

STIGOT STEVEN

